



Sous le Haut patronage de S.E. M. Béji Caïd Essebsi, Président de la République Tunisienne

1^{ère} Conférence de l'ISESCO des Ministres de l'Éducation

« Pour la promotion et l'activation de l'action éducative
islamique commune »

Tunis, République Tunisienne
26 Muharram 1438H / 27 octobre 2016

**Communiqué de Tunis sur l'activation des rôles éducatifs
des jeunes pour la consécration des valeurs
de tolérance et de vivre-ensemble**

Nous, les Ministres chargés des affaires de l'éducation et de l'enseignement dans les Etats membres, participant à la 1^{ère} Conférence de l'ISESCO des Ministres de l'Education pour la promotion et l'activation de l'action éducative islamique commune, tenue le 27 octobre 2016 à Tunis, sous le Haut patronage de S.E. M. Béji Caïd Essebsi, Président de la République Tunisienne :

- S'inspirant des préceptes de notre noble religion qui appelle à l'éducation et à la promotion des jeunes afin qu'ils puissent contribuer à la réalisation d'un développement durable et global et au renforcement de l'esprit de coopération et de coexistence entre eux et avec l'Autre, dans le cadre des valeurs civilisationnelles communes ;
- Adhérant aux résolutions, chartes, déclarations, accords et rapports internationaux pertinents, en particulier ceux issus de l'Organisation des Nations Unies, de l'OCI, de la Ligue des Etats arabes, de l'Union africaine et de ses institutions spécialisées, et qui appellent les Etats membres et les instances concernées à planifier des politiques et élaborer des programmes éducatifs et didactiques propices à l'enracinement dans les esprits et les comportements des jeunes, des idéaux de paix, de respect mutuel et d'entente entre les peuples;
- Se fondant sur les objectifs et les contenus de la Stratégie de développement de l'éducation dans le monde islamique, qui met l'accent sur la nécessité de sensibiliser les jeunes à l'importance de promouvoir leurs rôles éducatifs pour le respect de la pluralité religieuse et culturelle et la diffusion des valeurs de tolérance, de coexistence, de justice, de paix, et de droits de l'homme et leur application dans leur manière de penser et d'agir ;
- Compte tenu des résolutions de la Conférence islamique des Ministres de la Jeunesse, lors de ses 1^{ère} et 2^{ème} sessions, tenues respectivement en 2005 et en 2014 à Jeddah (Royaume d'Arabie Saoudite) sur l'autonomisation des jeunes et l'activation de leurs rôles dans la réalisation du développement dans le monde islamique ;
- S'inspirant des efforts antérieurs de l'ISESCO et de ses orientations actuelles dans son Plan d'action triennal (2016-2018) et en réponse aux appels, communiqués et déclarations issus des conférences et colloques spécialisés, tenus dans le cadre de ses plans d'action, en coopération avec les organisations locales et internationales sur l'importance de promouvoir les rôles éducatifs des jeunes dans la réalisation du vivre-ensemble, le traitement des questions internationales d'actualité, ainsi que la contribution potentielle du système éducatif dans la prise de conscience des valeurs communes et du renforcement de l'entente parmi les jeunes du monde entier ;

Et compte tenu des documents et rapports présentés lors de la présente Conférence, de même que des discussions et délibérations fructueuses ayant eu lieu à ce propos,

Réaffirmons notre engagement à :

- S'inspirer des contenus et orientations du projet de l'ISESCO ***pour la promotion des rôles éducatifs des jeunes dans la réalisation du vivre-ensemble et le traitement des questions internationales d'actualité en matière de politiques et de programmes éducatifs nationaux***, étant donné que l'éducation est le moteur du développement durable et l'outil principal pour un impact positif sur les comportements des apprenants envers leur entourage naturel et humain.
- Renforcer le rôle intégré des institutions éducatives, formelles et non formelles afin de leur permettre de sensibiliser davantage les jeunes apprenants aux dangers que peuvent avoir la violence, l'extrémisme et le terrorisme sur eux, leurs proches et leurs sociétés, de les immuniser contre ces fléaux et de diffuser les valeurs de tolérance, de dialogue et de juste-milieu dans leur manière de penser et d'agir.
- Intégrer les matières d'éducation à la citoyenneté et de droits de l'homme dans les programmes scolaires des différents niveaux afin de consolider les valeurs de citoyenneté, de renforcer les fondements du vivre-ensemble au sein de la société et de promouvoir la culture des droits de l'homme parmi les jeunes selon la perspective de référence commune de l'ISESCO et les contenus et orientations des conventions, déclarations et pactes islamiques et internationaux y afférents.
- Empêcher les jeunes de se tourner vers la violence et l'extrémisme en leur dispensant une éducation conforme à leurs aspirations et à leurs nouveaux rôles dans le développement, ainsi que les connaissances et compétences nécessaires à la réduction du chômage dans leurs rangs et en leur facilitant l'accès au marché du travail et l'intégration dans la société du savoir, en les mobilisant pour contribuer au développement de leurs sociétés et au traitement des questions internationales d'actualité et en permettant aux jeunes leaders de présenter leurs approches et plans appropriés à cet effet.
- Mettre en place des prix d'encouragement et des bourses en faveur des établissements éducatifs et des jeunes leaders qui apportent une contribution intellectuelle remarquable ou lancent une initiative pilote concrète dans le domaine de l'éducation aux valeurs de dialogue, de tolérance et de respect de la diversité religieuse, civilisationnelle et ethnique dans le cadre des nobles valeurs de la culture islamique.
- Renforcer les opportunités de promotion de la convergence et de l'interaction éducatives et culturelles entre les jeunes talents des Etats membres et leurs homologues d'autres pays, et assurer la participation effective de ces créateurs dans les activités nationales, régionales et internationales liées à la promotion des

créations de ces jeunes en matière d'éducation aux valeurs de tolérance et de vivre-ensemble, ainsi que l'échange d'expériences réussies à cet égard.

- Orienter les activités parascolaires et les activités sportives et artistiques vers le renforcement des valeurs de dialogue, de citoyenneté et des droits de l'homme chez les jeunes apprenants et vers leur sensibilisation accrue à l'importance du respect de l'Autre et de la coexistence pacifique et le rejet de toute forme de violence, d'extrémisme et de discrimination injuste basée sur le genre.
- Habilitier les établissements d'enseignement à s'ouvrir sur leur entourage extérieur et à renforcer la coopération et le partenariat avec les différents acteurs dans les domaines culturel et médiatique, ainsi qu'avec les ONG et le secteur privé de façon à permettre aux jeunes apprenants une mise à profit optimale et diversifiée de leurs créations en matière de développement durable et de vivre-ensemble.
- Promouvoir l'éducation médiatique dans le but de développer l'esprit médiatique chez les jeunes apprenants et leur permettre de sélectionner les messages médiatiques utiles, et ce, à la lumière de la propagation alarmante de nombreux sites faisant l'apologie des idées extrémistes, renforcer l'éducation à l'utilisation des technologies des réseaux sociaux pour diffuser les valeurs de tolérance et rejeter la violence et l'extrémisme, encourager les activités parascolaires dans le domaine de l'information telles que la création de magazines scolaires et de sites web, et mettre à profit les clubs de presse scolaire dans la promotion de la liberté d'expression responsable et l'enracinement des valeurs de tolérance et de vivre-ensemble.
- Soutenir les associations d'élèves et les encourager à s'engager dans le domaine du bénévolat qui vise à mieux faire connaître les valeurs de tolérance et de vivre-ensemble et à rejeter la violence et l'extrémisme au sein de leur écoles et quartiers, et mobiliser les réseaux sociaux à cette fin, tout en assurant le réseautage entre les associations d'élèves, les institutions éducatives, les associations des parents d'élèves, les conseils élus et les associations de la société civile ; le but étant d'assurer l'efficacité et l'impact escomptés sur le terrain.
- Accorder plus d'attention à l'éducation parentale afin de sensibiliser les parents et les tuteurs d'élèves au rôle essentiel qu'ils jouent dans le renforcement, dans les esprits et les comportements de leurs enfants, des valeurs de tolérance et de respect de la diversité culturelle et religieuse, ainsi que le rejet de la violence et de l'extrémisme.
- Intensifier la coopération avec les ministères de la Jeunesse et des Sports et les organisations et les instances spécialisées régionales et internationales afin de promouvoir l'éducation aux valeurs de dialogue, de coexistence et de tolérance dans les politiques et programmes éducatifs nationaux.